

# Un tabernacle « spirituel » (2)

Bernard XIBAUT

La théologie latine a beaucoup insisté sur le moment précis de la consécration, correspondant aux paroles de l'institution prononcées par Jésus au soir de son dernier repas : « Ceci est mon corps », « Ceci est mon sang ».

Voilà par exemple la manière dont s'exprimait Ambroise de Milan dans son fameux *De Sacramentis* : « Ce pain est du pain avant les paroles sacramentelles ; dès que survient la consécration, le pain se change en la chair du Christ ». Et, un peu plus loin : « C'est donc la parole du Christ qui produit ce sacrement ». Il concluait : « Avant la consécration, ce n'était pas le corps du Christ, mais après la consécration, je te dis que c'est désormais le corps du Christ ».

Si cette présentation a l'immense avantage d'établir le lien direct entre ce qu'a fait et dit le Christ au soir du Jeudi saint et ce que fait et dit l'Église lorsqu'elle célèbre l'eucharistie, elle entraîne cependant le risque d'une présentation un peu tronquée du mystère eucharistique. De quoi serait-elle tronquée ? Tout simplement de l'Esprit Saint !

La réforme liturgique a donc réintroduit des prières d'épiclese, c'est-à-dire d'appel à l'Esprit-Saint sur les offrandes, pour rappeler que la présence du Christ s'opère toujours dans son Esprit, qui est aussi l'Esprit du Père. Cette formulation a pour première conséquence de contester une vision trop minutée de la présence eucharistique, en élargissant la perspective consécra-toire des seules paroles de l'Institution à l'ensemble de la prière d'action de grâce, incluant deux épicleses : une sur les offrandes et l'autre sur l'assemblée.

Cette perspective élargie a aussi pour effet d'insister sur le caractère dynamique de la transformation des offrandes. À l'heure où la multiplication de célébrations de la Parole avec distribution de la communion pourrait restaurer une vision statique de la présence eucharistique, comme effet passé et passif de paroles consécra-toires prononcées par un prêtre



Tabernacle de l'église de Daun (Allemagne)

en d'autres temps, voire en d'autres lieux, il est bon de considérer la réserve eucharistique sous l'angle d'une dynamique d'épiclese sans cesse réactualisée. Le même Esprit, qui a fait advenir la présence du Christ dans le pain présenté par l'assemblée au cours de la grande prière d'action de grâce prononcée par un prêtre, réalise la continuité de cette présence eucharistique pour cette même assemblée, même en l'absence du prêtre.

Tout ceci a évidemment des conséquences sur la manière d'aménager nos tabernacles dans les églises. Le temps n'est sans doute plus des armoires eucharistiques si haut placées qu'il fallait plusieurs marches d'escalier pour les atteindre. Mais il serait tout autant dommageable de concevoir des tabernacles trop discrets et trop latéraux par rapport à l'action liturgique. La Commission d'Art Sacré doit promouvoir des tabernacles d'autant plus visibles qu'ils signifieront, de plus en plus souvent, une présence continuée depuis plusieurs semaines, là où la messe dominicale ne peut plus être célébrée régulièrement.